

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 15 JUIN 2023**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2023-03-35- COMMANDE PUBLIQUE (1.1) – ATTRIBUTION  
DES MARCHÉS DE GESTION DU BAS DE QUAI DES DECHÈTERIES**

**DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023**

**DATE DE PUBLICATION : 19 JUIN 2023**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle</b> (ayant la procuration de PICARD Denis), <b>BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane</b> (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), <b>STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre</b> (à compter de la 2023-03-06), <b>PREVOT Vincent</b> (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), <b>CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe</b> (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), <b>GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice</b> (départ à compter de la 2023-03-38), <b>DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia</b> (ayant la procuration de MARTIN Vincent), <b>GASPAR Isabel</b> (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), <b>TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane</b> (ayant la suppléance de ROSSO Michel), <b>ARNOULD Raphaël</b> (ayant la procuration de LALANCE Corinne), <b>CARON Jean-François</b> (ayant la procuration de MARIN Karine), <b>TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard</b> (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), <b>HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine</b> (ayant la suppléance de MANSION François), <b>MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie</b> (ayant la suppléance de CHENOT Tony), <b>HARMAND Aide, DICANDIA Chantal</b> (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), <b>ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel</b> (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), <b>HEYOB Olivier</b> (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), <b>ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien</b> (ayant la procuration de ERDEM Olivier), <b>LALVEVE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie</b> (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), <b>MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	<b>TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	5 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Christine ASSFELD LAMAZE
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.

Le Président, représentant de l'acheteur, a lancé une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen, en application des articles L2124-1 et L2124-2, R2124-1 et R2124-2-1, R2131-16-1 et R2131-17, R2161-2 à R2161-5 (procédure d'appel d'offres ouvert) et L2125-1-1, R2121-8, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 (accord-cadre avec un opérateur économique), dans le but de rechercher les prestataires capables d'exécuter les prestations liées aux différentes composantes de la gestion du bas de quai des déchèteries selon les modalités suivantes afin de susciter la plus large concurrence :

- marché accord-cadre - à bons de commande sans minimum et avec un maximum - divisé en 11 lots
- publication du 7 avril 2023 sur le profil acheteur de la Communauté de Communes Terres Toulouses, au BOAMP supérieur à 90 000,00 € H.T et au JOUE.

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2020-04-09 en date du 10 septembre 2020 désignant les membres de la commission d'appel d'offres (CAO) propre à la CC2T,

Vu la délibération n° 2022-06-19 en date du 15 décembre 2022 constituant un groupement de commandes en vue de la passation des marchés de prestations de service de gestion du bas de quai des déchèteries et désignant les membres de la commission d'appel d'offres du groupement pour la CC2T,

Vu les articles L2122-21 et L2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant l'autorisation des exécutifs locaux de souscrire les marchés publics,

Vu le jugement des candidatures et des offres effectués selon les dispositions des articles R2144-1 à 7, R2152-3 à 5, R2152-6 à 8, R2152-11 à 13, R2161-2 à 5,

Vu la décision rendue par la commission d'appel d'offres du groupement de commandes qui s'est réunie le 9 juin 2023 pour statuer sur l'attribution des 11 lots,

Considérant le rapport d'analyse des offres permettant de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse au sens des articles L2152-7 à 8, R2152-6 à 8 et R2152-11 à 12 du code de la commande publique précités, en fonction du classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir : prix des prestations (60%) – valeur technique (40%),

La CAO a retenu les prestataires suivants :

Objet (N° de marché)	Conditions et délais d'exécution (sur la durée du marché)	Titulaire	Estimatif en € H.T. pour information (pour la CC2T selon DQE sur la durée du marché)
Location, rotation et transport des bennes de déchets non dangereux des déchèteries et communes (2023_GPT-01_01)	4 ans fermes (du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 au 30 Juin 2027)	Société SARL GILLES HENRY	1 060 090,00
Recyclage et valorisation du bois (2023_GPT-01_02)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société ONYX EST	- 5 600,00
Recyclage et valorisation des gravats (2023_GPT-01_03)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société SARL AGIL	233 600,00 sans option obligatoire
Broyage et criblage des déchets verts (2023_GPT-01_04)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société MEUSE COMPOST	406 360,00
Traitement des déchets verts par compostage (2023_GPT-01_05)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société MEUSE COMPOST	385 950,00 avec options obligatoires 1 et 2
Collecte et transport des déchets diffus spécifiques (DDS), hors filière (2023_GPT-01_06)	4 ans fermes (du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 au 30 Juin 2027)	Société CHIMIREC EST	179 210,36 avec option obligatoire
Transport et traitement du plâtre en mélange (2023_GPT-01_07)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société TTM ENVIRONNE MENT	128 028,00
Collecte et traitement des huisseries (2023_GPT-01_08)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société CTRE INDUST TRANSF REVALORISA TION	86 348,00
Collecte et traitement des films plastiques (2023_GPT-01_09)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société TTM ENVIRONNE MENT	18 260,00
Collecte et traitement des polystyrènes (2023_GPT-01_10)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	<b>Déclaré sans suite pour motifs d'intérêt général</b>	
Traitement et recyclage des laines de verre (2023_GPT-01_11)	1 an ferme (du 1 <sup>er</sup> Juillet 2023 au 30 Juin 2024) + reconduction tacite 3 fois une année (soit une échéance au 30 Juin 2027)	Société TTM ENVIRONNE MENT	13 952,00

Mis en ligne le 19/06/2023 à 16h42

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20230615-2023\_03\_35-

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :**

- **Autoriser le président, représentant de l'acheteur, à signer et notifier les marchés avec les entreprises conformément au descriptif rédigé ci-dessus, à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces marchés et à signer, à cet effet, tous documents et pièces nécessaires s'y rapportant,**  
étant précisé que la dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts ou à ouvrir au budget annexe des ordures ménagères.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 19/06/2023 à 16h42

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20230615-2023\_03\_35-